Reconnue d'Utilité Publique
Décret du 10 juin 2004
(JO n° 140 du 18 juin 2004)
Médaille d'honneur
de la Région Rhône-Alpes

Du rêve à la réalité !

Formulaire de demande de rêve

Arc-En-Ciel est une association de bénévoles qui a été créée en 1991. Depuis toutes ces années, Arc-En-Ciel emmène les enfants malades réaliser leur rêve le plus précieux. Arc-En-Ciel est une association sérieuse qui a été reconnue d'utilité publique en Juin 2004, sa singularité réside dans la qualité. Chaque enfant a une journée qui lui est entièrement dédiée pour ce moment magique qu'est la réalisation de son rêve.
La totalité des frais de réalisation du rêve sont pris en charge par l'association.

Pour commencer, soyez assurés que l'Association Arc-En-Ciel et toute son équipe de bénévoles souhaitent que l'expérience de votre enfant soit aussi exceptionnelle et positive que possible. Cependant, nous ne devons pas oublier que nous avons tous la responsabilité de protéger et de prendre soin de votre enfant lors de la réalisation de son rêve. Nous avons besoin de disposer d'un certain nombre d'informations pour que tout se passe dans les meilleures conditions.

Si vous souhaitez que votre enfant puisse aussi réaliser son rêve, nous vous demandons de bien vouloir remplir le formulaire suivant pour nous aider à mieux le connaître :

merci de le remplir à l'écran et de l'imprimer

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter, nous nous ferons un plaisir de vous répondre.

Nom et prénom de l'enfant qui va réaliser son rêve

Age ans - **Date de naissance** - **Nombre de frères et sœurs**

Soigné à l'hôpital de

Pathologie

Compagnie d'assurance responsabilité civile **Contrat n°**

Raconte-nous ton plus beau rêve…

Ton Rêve ?

Réfléchis bien aux rêves que tu as au fond du cœur et raconte-les.

Ton rêve n°1 est celui qui est le plus important pour toi et Arc-En-Ciel fera tout son possible pour que celui-ci devienne réalité.

Si toutefois cela n'était pas possible Arc-En-Ciel réaliserait le rêve n°2 ou n°3, nous en parlerons ensemble.

Ton rêve n° 1 ?

Ton rêve n° 2 ?

Ton rêve n° 3 ?

B.P. 17 – 01420 SEYSSEL - Tél. : 04 50 56 20 01 – Fax : 04 50 59 04 48
http://www.arc-en-ciel.com – email : monique@arc-en-ciel.com
" Les rêves n'ont de valeur que s'ils se réalisent. Paul-Émile Victor "
Arc-En-Ciel est parrainée par Sophie MARCEAU et Christophe Willem.
ASSOCIATION LOI 1901 - JO DU 16 OCTOBRE 1991 – Fondateur Alain NESME
Reconnue d'utilité publique – Décret du 10 juin 2004
SIRET N° 490 005 790 00012

Mon papa

Nom

Prénom

Adresse

Avez-vous l'autorité parentale ☐ OUI ☑ NON

☎ domicile

☎ travail

☎ portable

✉ email

Date de naissance

Profession

Ma maman

Nom

Prénom

Adresse

Avez-vous l'autorité parentale ☐ OUI ☑ NON

☎ domicile

☎ travail

☎ portable

✉ email

Date de naissance

Profession

Conformément à notre règlement intérieur, un seul des parents peut accompagner l'enfant

Personne qui accompagnera l'enfant : ☐ père ☐ mère

Votre enfant a-t-il besoin d'être assisté pour se déplacer ? ☐ Oui ☑ Non

Votre enfant utilise-t-il ou nécessite-t-il des équipements particuliers ? ☐ Oui ☑ Non

Si oui, merci de nous les décrire ainsi que leur utilisation

Nous, parents, sommes d'accord pour que les photos du rêve de notre enfant apparaissent dans le journal ou sur internet : site d'Arc-En-Ciel www.arc-en-ciel.com, groupe facebook, … ☑ Oui ☐ Non

Nous vous demandons de nous retourner cette fiche accompagnée d'un **certificat médical précisant la pathologie, le suivi et l'état actuel de l'enfant**. Merci de demander à votre médecin de bien vouloir préciser sur ce certificat que le traitement ne présente aucune contre-indication avec la réalisation du rêve de votre enfant.

NB : lors du déplacement pour la réalisation du rêve et pendant la journée ou la soirée, le suivi du traitement et la prise des médicaments sont entièrement sous la responsabilité de la personne accompagnant l'enfant. Les membres de l'Association Arc-En-Ciel déclinent toute responsabilité et ne pourront en aucun cas être tenus responsables pour tout manquement au suivi du traitement pendant le séjour.

De même, les régimes alimentaires spécifiques non liés à la pathologie ne sont pas pris en charge par Arc-En-Ciel et leur responsabilité incombe au parent accompagnant.

Tout dossier incomplet et notamment sans certificat médical ne pourra pas être pris en considération

Demande de rêve faite à

le

Signature des parents

LE REGLEMENT D'UN REVE AVEC ARC-EN-CIEL

Arc-En-Ciel a pour but la réalisation des rêves des enfants gravement malades

1) Les rêves dits « matériels » ne sont pas réalisés par Arc-En-Ciel

2) L'enfant qui réalise son rêve est accompagné par un de ses parents et un membre bénévole de l'Association Arc-En-Ciel.

3) Il est demandé un certificat médical indiquant qu'il n'y a pas de contre-indication entre son état de santé et la réalisation du rêve.

4) Le parent et l'enfant s'engagent a avoir un comportement convenable pendant le déroulement du rêve.

5) Les frais qui découlent de la réalisation du rêve de l'enfant sont totalement pris en charge par l'Association. Il reste à la charge de la famille les frais annexes (photos, souvenirs, communications téléphoniques personnelles, accès internet, etc…)

6) L'Association se réserve le droit de refuser un rêve qui ne serait pas raisonnablement envisageable.

7) Le programme de la réalisation du rêve est établi exclusivement par l'Association. Seuls les représentants de l'Association sont habilités à modifier ce programme.

8) L'Association décline toute responsabilité en cas d'annulation du rêve.

9) L'annulation éventuelle du rêve ne peut donner en aucun cas un dédommagement de la part de l'Association.

10) L'Association se réserve la possibilité de réclamer le dédommagement de tout préjudice subi lors du rêve.

Déclaration sur l'honneur

A qui de droit

Nous soussignés parent(s) ou tuteur(s) de _____
(rayer les mentions inutiles) *(prénom et nom de l'enfant)*

☐ confirmons avoir lu et compris "LE REGLEMENT D'UN REVE AVEC ARC-EN-CIEL" et avoir répondu au mieux par rapport à nos connaissances à ce jour quant à notre enfant.

Nous joignons à ce formulaire un certificat médical datant de moins de 3 mois du médecin qui suit notre enfant et qui précise la pathologie, l'état actuel de notre enfant et qui stipule qu'il peut néanmoins réaliser son rêve avec l'Association Arc-En-Ciel.

Prénom _____ Nom _____

Date : _____

Signature (Parent ou tuteur)
précédée de la mention manuscrite « Lu et Approuvé » :

Prénom s _____ Nom _____

Date : _____

Signature (Parent ou tuteur)
précédée de la mention manuscrite « Lu et Approuvé » :

Arc-En-Ciel

Les couleurs du rêve dans un ciel d'enfant

Reconnue d'Utilité Publique

Décret du 10 juin 2004
(JO N° 140 du 18 juin 2004)
Médaille d'honneur
de la Région Rhône-Alpes

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions de solliciter l'association Arc-En-Ciel pour la réalisation du rêve de votre enfant et nous vous assurons que nous mettrons tout en œuvre pour que votre enfant puisse réaliser son vœu.

Afin que nos démarches aboutissent efficacement, nous vous demandons de bien vouloir nous retourner la présente attestation sur l'honneur signée déclarant que vous n'avez pas contacté une autre association caritative pour la réalisation du même rêve.
En effet, nous souhaitons éviter les multiples demandes, de différentes associations, pour le même enfant.

Nous vous remercions pour votre compréhension.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Monique Nesme
Présidente de l'association Arc-En-Ciel

Nous soussignés (Nom, Prénom des parents) .....

Attestons sur l'honneur n'avoir engagé aucune démarche similaire auprès d'une autre association

pour la réalisation du rêve de mon/ma fils/fille : .....

Fait à ..... Le .....

Signature :

B.P. 17 – 01420 SEYSSEL - Tél. : 04 50 56 20 01 – Fax : 04 50 59 04 48 - http://www.arc-en-ciel.com – email : monique@arc-en-ciel.com
" Les rêves n'ont de valeur que s'ils se réalisent. Paul-Émile Victor "

ASSOCIATION LOI 1901 - JO DU 16 OCTOBRE 1991 – Fondateur Alain NESME
Reconnue d'utilité publique – Décret du 10 juin 2004
SIRET N° 490 005 790 00012

Questionnaire à compléter et à transmettre

avec le dossier de demande de rêve

Afin d'adapter au mieux la préparation et l'organisation du rêve de votre enfant, et pour que le rêve puisse se faire dans de bonnes conditions, merci de bien vouloir remplir ce questionnaire.

Ce formulaire doit être complétement rempli. N'hésitez pas à ajouter toute information pertinente qu'Arc-En-Ciel devrait savoir pour nous aider à mieux connaitre votre enfant.

Nom et prénom de l'enfant : _____

Date de naissance : _____ Taille : _____ Poids : _____

Nom exact de la pathologie : _____

Date du 1er diagnostic : _____

	OUI	NON	Observations à préciser si besoin
Est-il actuellement en traitement ?			
Prend-il des médicaments ? (*)			
Peut-il marcher ?			
Est-il autonome ?			
A-t-il un équipement spécial ? (**)			
A-t-il des troubles de la vue ?			
A-t-il des troubles de l'audition ?			
A-t-il des troubles de la parole ?			
A-t-il des troubles de comportement ?			
A-t-il des difficultés de relation sociale ?			
A-t-il déjà eu des crises d'épilepsie ?			
A-t-il des troubles de l'équilibre ?			
Souffre-t-il d'allergie ?			
A-t-il un régime particulier ?			

Autre information à préciser :

(*) Médicaments : _____

(**) Equipement (Fauteuil roulant, sonde….) : _____

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par l'Association Arc-en-Ciel pour la gestion de ses adhérents.

Elles sont conservées tant que le rêve de l'enfant n'est pas réalisé. Elles sont destinées à l'Association uniquement et sont conservées dans le respect des règles de confidentialité. Elles ne sont ni vendues, ni louées, ni transmises à des tiers.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier ou supprimer en nous contactant par courrier : Association Arc en Ciel, BP 17, 01420 Seyssel ou par mail : monique@arc-en-ciel.com